



INSCRIPTION CANTINE, GARDERIE, ETUDE Année scolaire 2024 – 2025

Nom : Prénom.....Classe :

(Cochez les cases en fonction de vos choix)

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
CANTINE				
ACCUEIL DU MATIN <i>(8h00-8h35)</i>				
GARDERIE DU SOIR MATERNELLES <i>(16h45-17h55)</i>				
ETUDE SURVEILLEE ELEMENTAIRE <i>(16h45-17h55)</i>				

L'inscription à la demi-pension sera ferme et définitive pour l'année scolaire à compter du 10 septembre. Toute demande de changement devra être adressée par écrit avant cette date au secrétariat.

L'inscription à la garderie du soir ou à l'étude surveillée est modifiable en fonction des inscriptions. **De la même manière un courrier adressé au secrétariat doit le notifier avant le 10 septembre 2024. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera possible.**

Fait à Paris, le.....

Signature(s) du (des) responsable (s) légal (aux)